

ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE DES TEXTES

Le Témoin gaulois
René Collinot

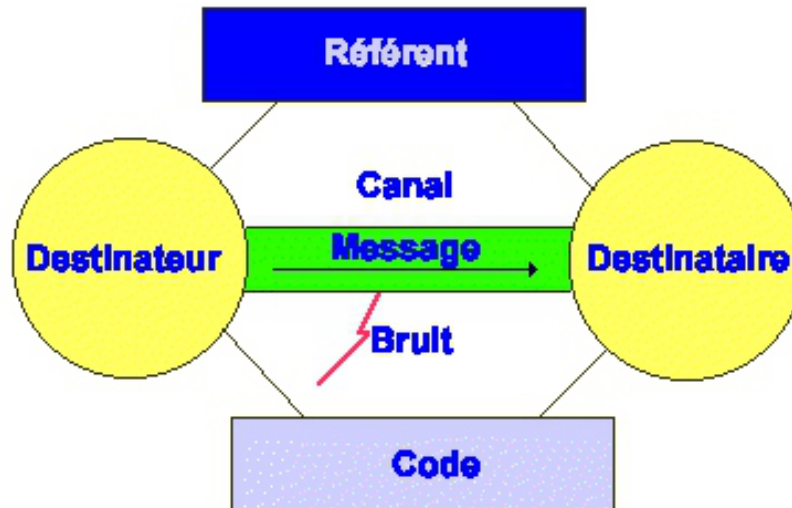
[Entre lire et expliquer](#)

Tout accès payant au site gratuit [Le Témoin gaulois](#) relève de l'escroquerie.

ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE DES TEXTES

1. Les fonctions du langage (Rappel)

Le schéma de la communication



Partant du schéma de la communication, le linguiste Jakobson distingue six fonctions du langage :

– la fonction expressive

La fonction expressive manifeste la présence du destinataire (Je, nous, 1^{ère} personne, etc. dans un texte). Bien des textes sont au contraire des produits impersonnels qui répondent à des commandes étrangères aux préoccupations de celui qui les réalise.

– la fonction injonctive

La fonction injonctive manifeste la présence du destinataire (Tu, vous, 2^{ème} personne, impératif, infinitif à valeur d'ordre, etc. dans un texte).

– la fonction poétique

La fonction poétique est un travail du destinataire sur la forme du message qu'il ne se contente pas de copier sur ses devanciers, mais qu'il renouvelle (homophonies, recherche de rythme, etc.).

– la fonction phatique

La fonction phatique, qui concerne plutôt le canal, vise à vérifier que le contact est établi (allô, conversations sur la pluie et le beau temps, etc.)

– la fonction référentielle

La fonction référentielle manifeste l'existence du réfèrent (il ou elle, 3^{ème} personne des formes verbales, etc.)

– la fonction métalinguistique

La fonction métalinguistique manifeste un travail sur le code (définition de mots, rappel de règles).

Voir, de Roman Jakobson :

- *Les chats de Baudelaire* dans la revue *L'Homme*, n°2 (1962) (avec Claude Levi-Strauss)
- *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit (1963)
- *Questions de poétique*, Seuil (1972)

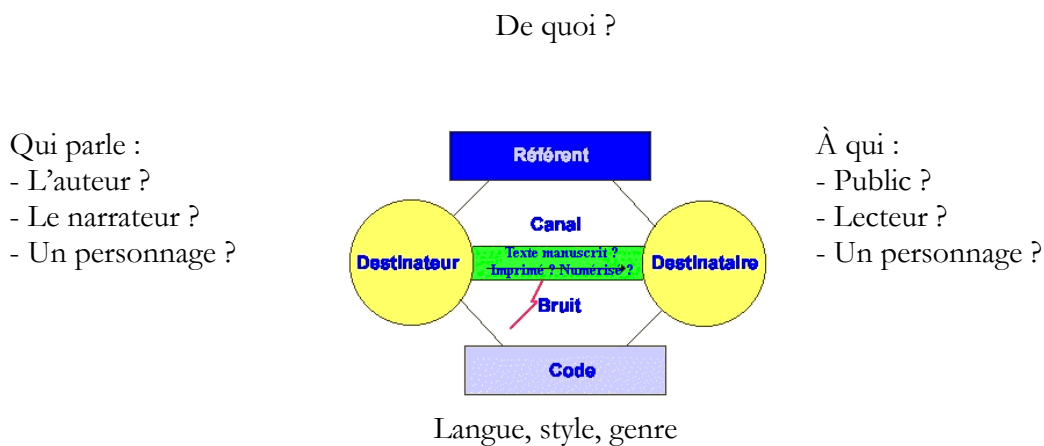
2. Fonctions du langage et fonctions du texte

Faut-il isoler, pour les soumettre à nos élèves, des textes qui soient « purement » référentiels, ou expressifs, etc. ?

Oui, sans doute, si on a seulement pour objectif d'étudier les fonctions du langage. Non, à coup sûr, si l'on s'occupe de lecture : ces textes sont nécessairement très courts, et ne peuvent susciter qu'un intérêt théorique.

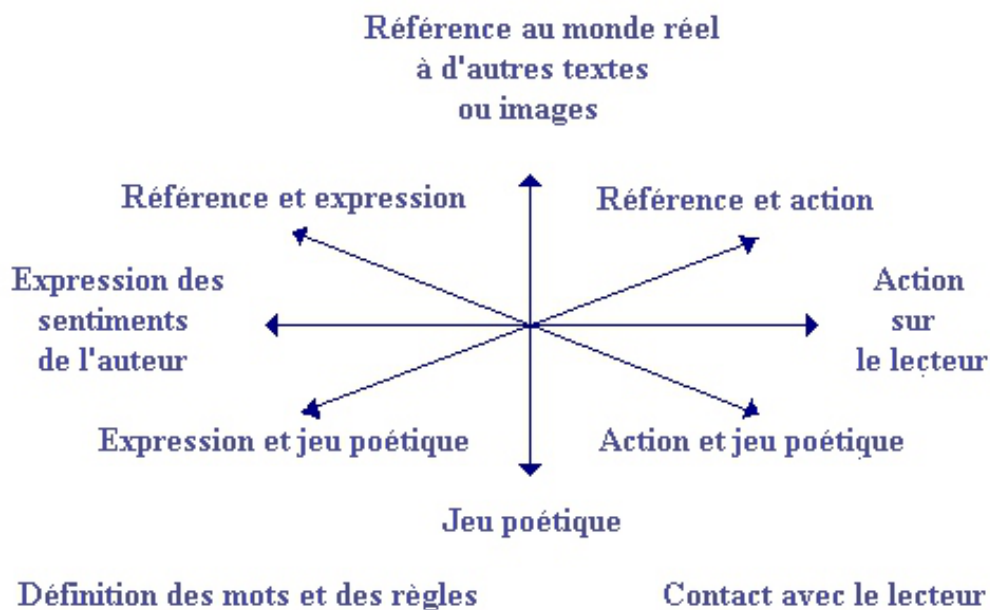
Nous devons fournir aux élèves des nourritures plus solides. La lecture doit, d'abord, alimenter leur réflexion, susciter leurs émotions, leur fournir des références qui les aident à se composer une image plus riche, plus cohérente d'eux-mêmes, des autres et du monde.

Le tableau des fonctions du langage permet en premier lieu de (se) poser quelques bonnes questions :



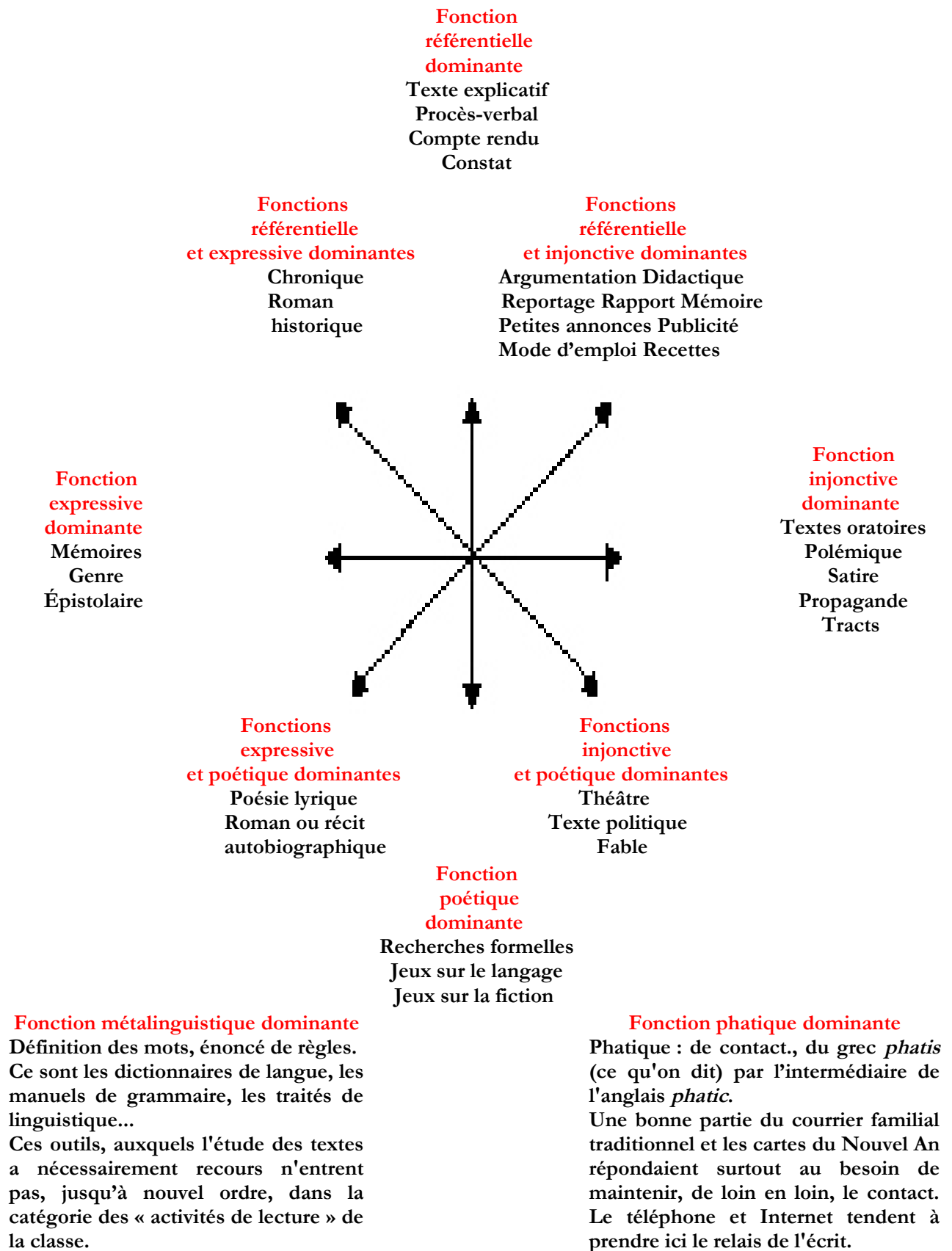
ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE ET D'UNE MÉTHODE

TEXTES ET IMAGES : Fonctions DOMINANTES



Ce schéma peut se traduire comme suit (Il s'agit de fonctions **dominantes**) :

ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE DES TEXTES



3. La combinatoire des fonctions du texte

Il faut insister sur le fait que toutes les combinaisons de « fonctions dominantes » sont possibles : les quatre points cardinaux de notre « boussole » peuvent se conjuguer de toutes les manières. Ainsi les fonctions poétique et référentielle sont-elles réunies dans la « poésie didactique, citée pour mémoire, ce genre, qui fut en honneur de l'Antiquité au XVIII^e siècle, n'ayant laissé dans notre littérature que quelques noms, comme celui de l'abbé Delille (1758-1813), auteur du fameux « poème » : *Les Trois Règnes de la Nature*.

3.1. Fonctions dominantes

C'est un lieu commun de dire que l'explication de chaque texte appelle une démarche particulière. Pourtant, il paraît possible de proposer les grandes lignes d'une méthodologie prenant en compte les pratiques traditionnelles de l'approche des textes ainsi que de plus récentes. L'analyse classique des fonctions du langage, à partir du schéma de la communication, par Jakobson, peut fournir les fondements théoriques d'une typologie des textes à partir de la fonction qui y est en œuvre de manière dominante.

Cette classification présente un double intérêt :

- elle met en évidence la grande diversité des supports éventuels des travaux scolaires de lecture, qui devraient porter aussi bien sur les images imprimées, audiovisuelles, etc. que sur les textes écrits, les premières permettant souvent d'introduire à l'étude des seconds.
- éviter dans l'approche des textes des erreurs grossières mais fréquentes, comme celle qui consiste à traiter un texte de sociologie ou d'économie suivant des méthodes de « lecture expliquée » mieux appropriées à l'étude d'un extrait de roman (Foucault n'est pas Hugo !) ou celle, symétrique, qui consiste à faire l'inventaire des « idées » contenues dans un poème (lesquelles se ramènent souvent à une seule), sans tenir compte du jeu (du travail) formel qui en est la principale caractéristique.

3.2. Le schéma répartit les textes en neuf secteurs

Quatre secteurs « axiaux » correspondant à quatre fonctions du langage : injonctive, référentielle, expressive, poétique.

Quatre secteurs « intermédiaires » où figurent des textes dans lesquels s'exercent deux fonctions dominantes : ainsi, en publicité, montrer un produit, y renvoyer (fonction référentielle), et le faire acheter (fonction injonctive).

Une bande horizontale, réservée aux textes qui ne relèvent pas de la lecture en classe de français :

- celles qui privilégient la fonction phatique : elle est, bien sûr, dominante dans beaucoup de lettres et de cartes du nouvel an ;
- celles qui privilégient la fonction métalinguistique, quoique le dictionnaire puisse servir de support à de nombreux travaux d'expression orale et écrite.

Au centre de ce schéma pourraient figurer les « produits de masse » : textes (romans de Guy des Cars, Marc Lévy, Anna Gavalda ou de la collection Harlequin, etc.) et images (la plupart des feuilletons télévisés) de grande consommation, dont l'objectif principal est commercial, et qui se caractérisent par le recours systématique à des clichés formels et idéologiques, qui provoquent l'illusion de transparence et de neutralité. Ils relèvent évidemment d'un traitement spécifique, ne méritant d'être abordés que si le maître a dûment constaté qu'ils ont la faveur de la majorité de ses élèves s'y intéressent.

3.3. Toutes les fonctions sont simultanément en œuvre, le plus souvent, dans chaque texte :

La Vie de mon père de Restif de la Bretonne fait si évidemment référence au réel que l'on peut fort bien – moyennant certaines précautions – comme dans *l'Histoire de la France rurale* parue au Seuil sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon – traiter ce roman comme un document historique sur la condition paysanne au XVIII^e siècle en Basse Bourgogne ; mais justement, un tel traitement ne relève pas de l'étude littéraire, qui s'attachera plutôt à l'organisation du récit, au style, à la manière dont l'auteur se met en scène, lui et les siens.

4. Conséquences pédagogiques de la classification proposée

4.1. Du point de vue des méthodes d'approche

4.1.1. L'axe horizontal du schéma détermine deux secteurs :

- le premier, dominé par la fonction référentielle, privilégie les méthodes d'analyse de contenu ;
- le second, dominé par la fonction poétique, incite à fonder l'approche des textes et des images sur l'analyse du style, du message narratif ou descriptif en vue d'une interprétation qui doit être seconde et ouverte.

4.1.2. En ce qui concerne les produits de masse,

c'est l'approche par thèmes et l'analyse du récit qui paraissent convenir le mieux à une entreprise indispensable de démystification.

En effet des élèves, pour qui le maniement « correct » du français courant reste trop souvent un but inaccessible, sont peu disposés à admettre que ce qui apparaîtrait de leur part comme une réussite personnelle enviable soit dénoncé comme une accumulation de « clichés » chez un écrivain ; et il serait maladroit de paraître mépriser une lecture qui est peut-être la seule dont certains soient capables.

En revanche, l'étude de l'image de la femme, de la société française, ou du thème de *La Belle et la Bête* dans un ouvrage comme *La Brute* de Guy des Cars comparé à son traitement dans le film de Cocteau ou dans *Notre-Dame de Paris* de Hugo leur en fera découvrir le caractère foncièrement conservateur et pessimiste.

L'analyse du récit, et même l'étude stylistique, peut aussi leur en faire découvrir les mécanismes.

4.2. Du point de vue de la pratique de la classe

Le choix des techniques d'exploitation en classe (présentation ou sensibilisation, repérage, méthode interrogative ou travaux d'équipes ou de groupes, « trace écrite, etc.) ne peut être fait, jusqu'à plus ample informé, qu'empiriquement, compte tenu :

- des lignes de force du texte ;
- de la classe : élèves et professeur ;
- du contexte pédagogique : progression.

5. Intérêt et limites de la typologie proposée

5.1. Une typologie est un moyen et non une fin

Le tableau de référence n'impose pas de « tiroirs » où l'on devrait ranger, de force si nécessaire, tous les textes du passé, du présent et de l'avenir.

Il doit au contraire être considéré comme une boussole, un tableau de bord, une table d'orientation permettant au professeur de se situer par rapport au texte particulier qu'il souhaite étudier, et de choisir ses moyens d'approche, en se posant des bonnes questions, qui portent sur le fonctionnement du texte, et non sur les fonctions du langage.

Remarquons aussi que cette typologie ne peut s'appliquer mécaniquement, et que l'objectif du professeur n'est pas d'en montrer les vertus, mais de faire connaître aux élèves des œuvres qu'il aime. Aucune typologie ne peut donc le dispenser d'une bonne culture littéraire et de la connaissance intégrale des œuvres qu'il aborde en classe dans leur intégralité ou à partir d'extraits.

En outre, le fonctionnement des textes ne saurait être reconnu à partir des seuls critères que l'on applique d'ordinaire aux fonctions du langage : le récit de Gustave Flaubert que nous étudions sous le titre « *Du pain !* » exprime avec force les opinions et les sentiments de l'auteur, mais par les procédés de l'ironie et du sousentendu, et sans que la première personne désigne jamais le narrateur.

Notons enfin que le schéma de la communication ne rend pas intégralement compte, en dépit de la fonction expressive, du fonctionnement du langage et du texte : le texte religieux et parfois les lettres sont l'objet d'un culte qui relève d'autre chose que de la communication au sens strict.

5.2. Les fonctions du texte et la notion de genres littéraires

Un genre littéraire est une catégorie imposée à un moment donné par l'édition ou la critique aux écrivains ; les règles qu'il impose ne rendent que très partiellement compte du fonctionnement du texte.

On n'est donc pas parti des « genres », littéraires ou autres, et si on en cite à titre d'exemples, il faut prendre ceux-ci avec précautions. Car un « morceau choisi » de théâtre, si l'on oublie les conditions socio-historiques dans lesquelles il a été écrit, peut avoir pour fonctions dominantes les fonctions poétique ou expressive ; dans ce que nous nommons « textes politiques », on peut trouver des pages ayant une fonction surtout référentielle, ou poétique ; la fonction dominante d'une fable comme *Le Songe d'un Habitant du Mogol* peut être expressive, etc.

5.3. Le classement des textes se fonde souvent une interprétation préalable.

Pour nous en tenir à un exemple, la lettre du 27 mai 1680 où Mme de Sévigné déplore le saccage de son bois du Buron aurait été classée d'emblée, par bien des commentateurs des années cinquante, du côté de la fonction injonctive plutôt que du côté de la fonction expressive, parce qu'ils lui déniaient tout sentiment vrai de la nature, peut-être par suite d'une mauvaise lecture des *Portraits de femmes*, page 14, de Sainte-Beuve¹, qui dit exactement le contraire, peut-être parce qu'ils voyaient en elle « une ennemie de classe », et sûrement par misogynie : cette petite dame, disaient-ils, n'écrivait que pour la galerie, et ses citations mythologiques ne sont là que pour montrer qu'elle a reçu une bonne éducation et faire parade d'esprit !

6. Propositions pour chaque catégorie

¹ <http://archive.org/stream/portraitsdefemme00sainuoft#page/14/mode/2up>

Entre lire et expliquer

- critères de classement² ;
- objectifs d'étude ;
- méthodes d'analyse ;
- instruments de travail ;
- exemples développés³.

6.1. Fonction référentielle dominante

6.1.1. Critères :

- textes écrits surtout à la 3ème personne ou de manière impersonnelle, en principe : en fait, un compte rendu peut citer des témoignages ;
- ils présentent des faits, non des jugements ; ce qui ne signifie pas qu'ils sont « objectifs » : les faits observés sont constitués en faits par un sujet.

6.1.2. Objectifs :

- comprendre les informations fournies par le texte, ce à quoi il renvoie (analyse du contenu) ;
- exercer l'esprit critique des élèves : comment le texte renvoie au réel, dans quel ordre, à partir de quel point de vue.

6.1.3. Méthodes :

pour ces textes, l'analyse stylistique n'a souvent guère d'intérêt ; c'est donc le contenu, ainsi que le support de communication et l'énonciation qui seront privilégiés.

6.1.4. Instruments :

- analyse de contenu ;
- grammaire du texte ;
- manuels d'expression et de communication.

6.1.5. Exemples développés :

- *Le Supplice de la roue* (Muyart de Vouglans, *Les Lois criminelles...*)

6.2. Fonction injonctive dominante

6.2.1. Critères :

- textes que l'on peut ramener à une demande, une prière, un ordre ;
- ils visent à provoquer ou à renforcer un choix, une attitude, une conduite ;
- ils procèdent souvent par ironie ou indignation (satire), ou par l'injure et/ou le « non-dit » (polémique, propagande).

6.2.2. Objectifs :

- dégager la (ou les) intention(s) ;
- comprendre les procédés, souvent multiples et difficiles à cerner.

6.2.3. Méthodes :

pour ces textes, plus que pour d'autres encore, on ne saurait prétendre expliquer en s'enfermant dans le texte clos : ici plus qu'ailleurs les approches externes sont indispensables : histoire, biographie, psychologie... doivent éclairer la lecture. L'un des principaux procédés de la propagande consiste précisément à « interpréter » un texte hors de son contexte, ce qui permet de lui faire dire tout, et son contraire.

6.2.4. Instruments :

- analyse stylistique ;
- grammaire du texte ;
- analyse de contenu ;
- manuels d'expression et de communication ;
- analyse du message narratif ;
- histoire littéraire (ou histoire)...

6.2.5. Exemples développés :

² Ces critères priment sur les genres auxquels les fonctions renvoient à titre d'exemples.

³ Ces derniers pourront compléter l'information du professeur ou être consultés suivant ses consignes par les élèves en vue d'un travail précis : des applications pédagogiques sont proposées par ailleurs...

Entre lire et expliquer

– *De l'Esclavage des nègres* (Montesquieu, *De l'Esprit des lois*)

– *Dandy* (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*)

6.3. Fonction poétique dominante

6.3.1. Critères :

- textes délimités par l'auteur lui-même, qui en a déterminé la « clôture », ou assez autonomes pour être facilement isolés ;
- la « fonction référentielle » y est toujours seconde, ou même en est absente (autrement dit : la fiction ou/et le travail sur le langage l'emportent) ;
- ils ont un caractère productif, novateur : loin de reproduire des clichés, ils présentent un travail d'écriture ;
- ils jouent largement sur les connotations.

6.3.2. Objectifs :

- décrire la structure poétique du texte ;
- l'interpréter.

6.3.3. Méthodes :

- approches internes
 - analyse par niveaux : phonique, métrique, syntaxique et lexical ;
 - analyse du récit ou de la description.
- approches externes :
 - histoire ;
 - biographie ;
 - sociologie ;
 - psychologie, etc.

6.3.4. Instruments :

- grammaires, dictionnaires, manuels de stylistique ;
- histoire et critique littéraires, histoire, biographies.

6.3.5. Exemple développé :

– *La Bougie* (Francis Ponge, *Le Parti pris des choses*)

6.4. Fonction expressive dominante

6.4.1. Critères :

- textes où l'auteur se met en scène, dans un passé qu'il ressuscite en utilisant ses souvenirs.
- Ils comportent un travail poétique important.

6.4.2. Objectifs :

- reconnaître et comprendre des procédés d'écriture ;
- laisser à l'imagination, à la sensibilité, à l'interprétation personnelles toutes leurs chances de se développer ;
- ne pas enfermer le lecteur – l'élève – dans une seule lecture obligatoire – celle du professeur, par exemple – qui serait la bonne...

6.4.3. Méthodes :

approches internes : analyse du récit et du style ; on mettra particulièrement en évidence le décalage entre le « moi » qui écrit et le « moi » dont il est question.

approches externes : faire appel à l'histoire, la psychologie, la sociologie, etc.

6.4.4. Instruments :

- analyse du message narratif (éventuellement) ;
- analyse stylistique ;
- grammaire du texte ;
- manuels d'histoire littéraire, d'histoire, etc.

6.4.5. Exemple développé :

La Mort du Dauphin (Saint-Simon, *Mémoires*)

7. Quelques applications pour la classe

7.1. Textes comportant une dominante référentielle.

- Étude et schématisation de l'organisation du texte.
- Élaboration ou utilisation de « grilles » adaptées au texte.

7.2. Textes comportant une dominante poétique.

7.2.1. Poésie et description.

- Lecture expliquée prenant en compte les approches proposées.
- Commentaire composé à partir de l'hypertexte.
- Niveau phonique : enregistrement et étude de lectures d'élèves.
- Niveau syntaxique : pour un texte sans ponctuation, recherche et justification de celle-ci ; étude des effets de sens.
- Niveau métrique :
 - comparaison avec d'autres textes.
 - rédaction de textes ayant les mêmes caractéristiques.
- Niveau lexical :
 - recherche et interprétation de champs lexicaux après une rapide présentation et une lecture à haute voix, suivie des premières impressions.
 - repérage et explication des images.
- Interprétation : il est possible de commencer par une lecture silencieuse, guidée ou non par une consigne de travail.
Par exemple si le point de vue historique est retenu, cette consigne pourrait être : « Dites ou imaginez dans quelles circonstances ce texte a été écrit », afin de partir des interprétations des élèves.
- Écriture : pastiches, imitation.
- Commentaire composé à partir de l'hypertexte.

7.2.2. Récit.

- Lecture expliquée (courts extraits de 20 lignes environ).
- Lecture suivie ou dirigée (textes longs).
- Analyse du récit : étude des actants, des personnages, des temps et des lieux... faisant éventuellement appel à des grilles de lecture qui ne sont pas une fin en soi, car leurs résultats doivent être interprétés.
- Commentaire composé à partir de l'hypertexte.

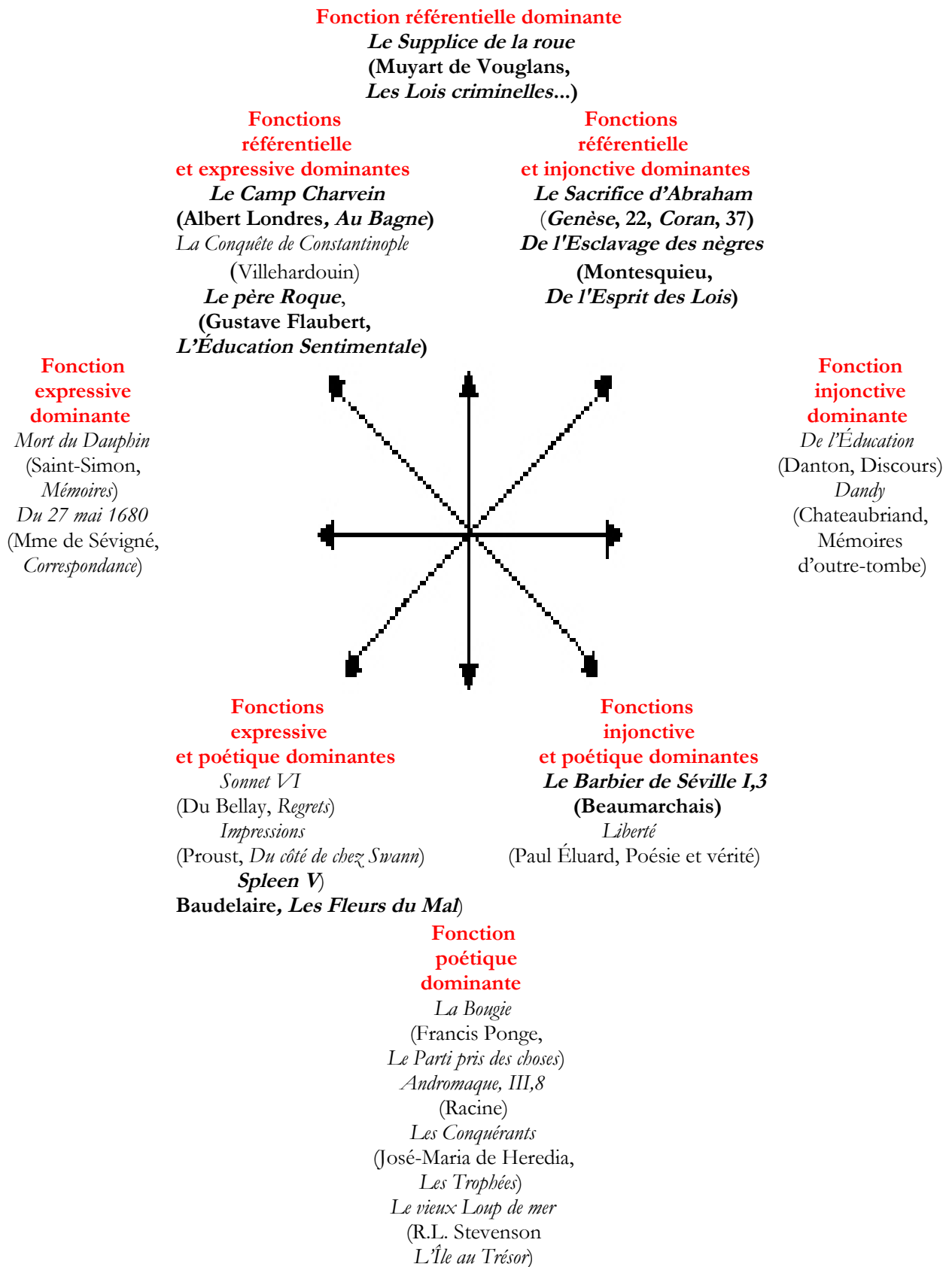
7.3. Produits de masse

- Étude des thèmes : par des équipes, en vue d'un exposé écrit ou oral.
- Analyse du récit : voir. ci-dessus.
- Étude stylistique : l'étude de la syntaxe et du lexique, sera d'autant plus intéressante que l'on comparera l'extrait choisi avec un texte littéraire.

Pour chaque texte, des travaux d'écriture sont naturellement proposés.

8. Textes proposés

En l'état actuel, la plupart de ces études, reprises du DVD originel, restent à reporter sur ce site : elles figurent donc en caractères normaux, les textes traités apparaissant en gras.



Entre lire et expliquer